



VILLE DE BAYONNE

Le 11 mai 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Bayonne 1<sup>re</sup> ville d'Iparralde labellisée « Ville à Vélo du Tour de France »



**Bayonne, ville d'arrivée du Grand Départ du Pays Basque, vient de décrocher le label « Ville à Vélo du Tour de France », label consacrant les collectivités engagées en faveur de la mobilité à vélo et soutenant une politique de promotion du vélo, sous toutes ses formes. Avec cette labellisation de niveau 2 (collectivité ayant une politique de promotion du vélo structurée), la Ville de Bayonne poursuit l'ambition du Tour de France, à savoir « faire le lien entre le vélo des champions et la bicyclette du quotidien ». Une première étape.**

Engagée de longue date en faveur de la pratique cyclable, la Ville de Bayonne poursuit ses engagements et ses investissements pour donner toujours plus de place au vélo. Le label « Ville à Vélo du Tour de France » salue et reconnaît ce fort engagement avec l'attribution du niveau 2 du label (niveau 2 : collectivité ayant une politique de promotion du vélo structurée). Loïc Corrége, adjoint en charge des mobilités se satisfait de cette première étape et insiste « *cette labellisation à ce niveau est une véritable reconnaissance pour la Ville et marque son engagement et ses investissements en faveur du vélo intensifiés ces dernières années. À travers son Plan Vélo, Bayonne va poursuivre ses efforts pour faire du vélo un partenaire du quotidien* ».

Bayonne devient ainsi la première ville du Pays Basque nord à décrocher ce label, à l'image de Donostia-Saint-Sébastien, Bilbao et Gasteiz, nouvellement labellisées. La Ville rejoint ainsi les 133 villes lauréates dans 9 pays européens.

La Ville au travers de son Plan Vélo récemment voté, entend poursuivre la création de continuités cyclables sécurisées sur des axes structurants et les aménagements permettant de sécuriser la pratique et le partage des espaces. Avec plus de 9 km de pistes cyclables et 32

km de zones à 30 ou partagées créés depuis 2018, le vélo bénéficie d'aménagements ambitieux permettant notamment de réduire les déplacements motorisés. Le label décerné par le Tour de France après l'étude de 32 candidatures salue les investissements réalisés par la Ville de Bayonne en faveur des stationnements spécifiques pour le vélo, le jalonnement en coordination avec le Syndicat des Mobilités, la concertation permanente avec les associations d'usagers et de pratique du vélo, le soutien à la pratique sportive et la sensibilisation aux mobilités actives auprès des habitants mais également de ses agents.

Christian Prudhomme remettra officiellement le diplôme à Jean-René Etchegaray, le maire, lors de l'arrivée de la troisième étape à Bayonne le 3 juillet prochain.

Retrouvez [le Guide pratique du Vélo à Bayonne en ligne](#).

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - [presse@bayonne.fr](mailto:presse@bayonne.fr)